

TRANSITION ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE : L'AUTRE URGENCE

Smaïl Goumeziane

Depuis le 22 février 2019, comme en écho aux mots d'ordre exprimés par le *Hirak*^[1], les prises de parole, les écrits et les analyses se sont focalisés sur l'incontournable transition politique, démocratique et pacifique. Au point de reléguer au second plan la question tout aussi essentielle de la transition économique. Même si, depuis quelques jours, cette question semble ressurgir avec les dossiers de corruption, les affaires de mauvaise gestion ou de dilapidation des ressources – qui empoisonnent la vie des Algériens depuis des lustres –, et dont la justice s'empresse désormais de réactiver le traitement. Pour autant, bien que ce traitement soit d'une importance avérée, et qu'il suscite de bonnes et de mauvaises interrogations, il n'est que la face la plus sensible d'une crise structurelle qui touche, plus fondamentalement et depuis des décennies, l'ensemble de l'économie nationale.

En effet, comment ne pas rappeler que l'économie nationale est insérée de longue date dans un ensemble global combinant, pour les intérêts d'une minorité, « une économie rentière, un État rentier et un régime politique autoritaire ». Le tout constituant ce qu'il est convenu d'appeler un *système autoritaire rentier*. Autrement dit, « le Système », celui-là même dont le peuple, depuis février dernier, demande, avec constance, lucidité et raison, sous la formule lapidaire « *Itnahaw Ga3* » (« Qu'ils dégagent tous ! » en arabe populaire), que ses partisans et maîtres d'œuvre s'en aillent tous en attendant de rendre des comptes. Non par esprit de vengeance, mais pour accomplir le deuxième acte de sa Révolution nationale : après avoir libéré le pays, engager le processus de libération de son peuple. Autrement dit, remettre, démocratiquement et pacifiquement, le pays et son peuple en

ordre de marche vers le progrès, la justice et la solidarité pour tous.

Au cœur de ce système, on le sait, l'économie nationale était devenue l'instrument privilégié d'un pouvoir illégitime à bien des égards, guidé par un seul principe : qui contrôle les rentes contrôle la société. Et ce fut le cas jusqu'à aujourd'hui, à travers les divers mécanismes de contrôle de la création et de la répartition des richesses produites, par le recours à la gestion administrée, au clientélisme, à la corruption et à bien des violences.

Après deux mois de *Hirak*, rien n'indique qu'un changement significatif dans le fonctionnement de cette économie se soit produit. Si ce n'est que les incertitudes qui entourent encore l'évolution du *Hirak*, en l'absence de réponses concrètes à ses exigences, risquent à très court terme de fragiliser davantage l'outil de production et de distribution national et, au-delà, le pays tout entier. Pour éviter un tel sort, dont on perçoit avec appréhension quelques prémices, il faut donc revendiquer tout aussi haut et fort, de façon unitaire et avec la même urgence, une transition économique entendue comme « le passage démocratique et pacifique du système rentier autoritaire vers un système productif libre, juste et durable ».

Avec une urgence d'autant plus forte que le système économique traverse une crise structurelle qui s'est encore aggravée, depuis trois ou quatre ans, suite à l'effondrement des recettes pétrolières et aux mesures pour le moins imprudentes, en termes d'investissement, d'importation et de financement (notamment non conventionnel^[2]), prises par les autorités (Exécutif et Banque centrale) pour y faire face.

Or, il n'est plus supportable que l'évolution économique du pays, et les conditions de vie de son peuple, soient rythmées, au gré des lois sur les hydrocarbures, élaborées à la hâte, et des fluctuations erratiques des prix internationaux des hydrocarbures, dans le seul intérêt du système rentier. Pour cette raison, on le sait, malgré les promesses maintes fois réitérées, la croissance économique n'a jamais permis le développement, et a conduit à d'innombrables gaspillages de ressources et à de nombreux effets pervers.

Comment comprendre autrement la marginalisation des secteurs productifs hors hydrocarbures, au point que l'industrie contribue à moins de 5% à la création de richesse nationale ? Comment comprendre autrement que la structure commerciale soit toujours dominée (à 97%) par la mono-exportation et le recours intempestif, parfois opaque, aux importations au détriment de la production nationale ? Comment se résoudre à ce que la dépense publique, financée à 65% par les recettes pétrolières, continue d'être le cœur d'un système dévoyé par les surfacturations, la corruption, et le clientélisme, sur fond de projets « pharaoniques » inachevés, surévalués et sujets à diverses malfaçons ? Comment comprendre autrement l'expansion fulgurante de l'économie informelle et de ses réseaux parallèles, et leur ascendant sur l'économie officielle, sur fond de fraudes en tous genres, d'évasions fiscales et de transferts invisibles de capitaux ?

Tout cela, en l'absence de contre-pouvoirs, ne pouvait engendrer autre

chose que de profondes fractures sociales, une fragilisation de tout le système économique national et, au-delà, de toute la société. Le chômage est structurel (12% de la population active, 25% chez les jeunes). Les pénuries sont récurrentes et la majorité de la population éprouve des difficultés insoutenables d'accès aux biens et services (santé, logement, transport). Du fait de sa perversion, le système de subventions et son supposé « État-providence » – qui se voulait symbole de la justice sociale – n'en finissent pas de bénéficier aux plus riches et de creuser les inégalités sociales (persistance de la pauvreté, effondrement des couches moyennes, accroissement des fortunes plus ou moins bien acquises). Ce qui a, depuis des décennies, conduit à l'exacerbation de la grogne sociale, à la montée des mouvements sociaux (syndicats autonomes, système émeutier) – jusqu'y compris le mouvement suicidaire des *harragas*^[3] – et à la violence permanente (mépris, injustices, répression) avec, en toile de fond, un terrorisme dit résiduel s'activant dangereusement aux frontières du pays.

Cette violence, vécue dans sa chair, le *Hirak* a décidé, avec justesse et lucidité, de s'en écarter, pour s'inscrire dans une démarche unitaire, vertueuse et pacifique, porteuse de revendications essentielles. Parmi elles : celle de la dignité (améliorer le pouvoir d'achat et mettre un terme à la *hogra*^[4]) ; celle des libertés individuelles et collectives. Des revendications si nombreuses et légitimes que leur satisfaction suppose un bouleversement global et radical de tout le système politique et économique national. Ce que résume parfaitement le mot d'ordre récurrent qui invite au « départ de tout le Système ».

Malgré cela, et après plus de deux mois de mouvements populaires dans toutes les villes et villages du pays, celui-ci, ou ce qu'il en reste, s'évertue, notamment dans le domaine économique, à faire comme si de rien n'était. S'accrochant, le plus souvent dans l'ombre, et avec la dernière énergie, aux vieilles chimères. Avec d'autant plus de facilité que tout le monde semble focalisé sur la transition politique, ses incertitudes et ses non-dits.

Pour certaines autorités et divers acteurs économiques (publics et privés) toujours en place, on continue de faire comme si la crise était conjoncturelle et d'origine externe (le prix du pétrole). Aussi joue-t-on « la montre » : on feint d'ignorer que la banqueroute est à nos portes, et on attend de la « providence » une remontée durable des prix pétroliers ; on discute même, en petits comités, de l'exploitation du gaz de schiste pour mieux ignorer la baisse inquiétante de la production pétrolière nationale et l'obsolescence du modèle énergétique du pays ; on s'intéresse aux importations malgré la fonte comme neige au soleil des réserves de change ! On pense encore que les réformes structurelles (économiques, politiques et juridiques) qu'impose la crise pourraient résulter du retrait de quelques hommes de la scène politique et économique nationale (ou même de leur silence), d'une simple élection présidentielle « imposée » par la démission « forcée » du président sortant et, le cas échéant, de quelques amendements constitutionnels de circonstance, sans changement radical du système politique et économique.

Pour accéder aux exigences légitimes du peuple, on finirait par accepter, après l'avoir quasiment interdit, le terme de transition en lieu et place de celui de réformes[5]. Pour autant, celle-ci devrait être courte et réduite à la période d'intérim s'étendant de la démission du président sortant à l'élection de son successeur. Durant cette courte période, cette « transition » serait pilotée par le « chef d'État intérimaire » et un « gouvernement des affaires courantes », pourtant tous deux décriés par le mouvement populaire. La « transition » prendrait fin avec l'élection présidentielle, soit dans un peu moins d'un mois ! Le futur élu pourrait alors lancer tous les chantiers de réformes que le peuple exige, et le débarrasser ainsi d'un système rentier qui a perduré plus d'un demi-siècle !

Si cela était aussi simple, ce serait magnifique.

Or, beaucoup le savent, la réalité de toute transition démocratique est tout autre. Depuis une trentaine d'années, de nombreux pays, et pas des moindres – notamment des ex-pays socialistes –, ont mené, le plus souvent avec succès, de telles transitions. À la lumière de ces transitions démocratiques concrètes, tous les spécialistes et experts ont tiré la même conclusion : la transition démocratique est, par essence, toujours complexe, fragile et incertaine, et sa durée toujours relativement longue. Autrement dit, la transition s'inscrit dans le temps historique et non dans celui de l'éphémère ! Même lorsque, pour certains de ces pays, il y a eu, dans le cadre de négociations difficiles, un soutien constant et massif (notamment financier) de l'Union européenne pour jumeler leur transition démocratique et leur processus d'adhésion à l'Europe.

C'est pourquoi, chaque semaine, avec constance et justesse, le *Hirak* remet doublement les pendules à l'heure : la transition démocratique n'est pas uniquement une période intérimaire, *de jure*, s'étalant de la démission du président sortant à l'élection de son successeur, mais la période historique de passage du système rentier autoritaire au système productif démocratique ; celle-ci ne peut être pilotée, en accord avec le *Hirak*, que par les représentants dûment choisis et mandatés par lui pour faire partie d'une « gouvernance provisoire ou de compromis[6] ».

C'est dire que la transition ne peut être réduite à quelques mois, car elle résulte d'une crise structurelle de tout le système et met en jeu toute la stabilité et la sécurité du pays.

L'urgence n'est donc pas d'en limiter la durée, ni d'en réduire les objectifs, encore moins les participants, mais d'en négocier pacifiquement et prudemment le contenu et les étapes, pour aboutir, avec toutes les bonnes volontés mettant au-dessus de tout l'intérêt supérieur du pays, à un compromis durable garantissant son déroulement pacifique, juste et ordonné. Pour ces raisons, la transition démocratique ne peut se résoudre à quelques mesures, intempestives et précipitées, déclenchées dans une certaine opacité, et hors de tout cadre transitoire approuvé par le *Hirak*, selon les méthodes résiduelles de l'ancien ordre juridique, par des acteurs politiques et économiques largement contestés par le *Hirak*.

Ajoutons à cela que cette transition démocratique est d'autant plus complexe et fragile qu'elle est un processus à double facette devant combiner, de façon séquentielle et cohérente, une transition politique et une transition économique, car aucune transition ne peut aboutir sans la conjugaison de ces deux dynamiques : la liberté politique suppose la liberté économique, et inversement. Comme les deux faces d'une même monnaie.

Dans ces conditions, pour sortir de la crise et donner un contenu concret à la transition, deux conditions primordiales sont nécessaires :

- d'une part, disposer, comme on l'a vu, d'une « gouvernance provisoire » admise par tous ;
- d'autre part, disposer d'une vision partagée de l'avenir démocratique de l'Algérie, ou d'un « schéma final ».

Ces deux conditions permettront alors de répondre en détail à deux questions fondamentales : comment les Algériennes et les Algériens veulent-ils être démocratiquement gouvernés ? Comment veulent-ils produire et répartir la richesse nationale ?

S'agissant de la « gouvernance provisoire », ou intérimaire, à mettre en place, beaucoup de retard a été pris car deux légitimités semblent encore s'opposer : la légitimité populaire portée de façon unitaire et pacifique par le *Hirak* ; la légitimité constitutionnelle portée par l'ordre juridique ancien. Pour cette raison, pendant cette phase provisoire, nul doute qu'il faille aller au plus vite vers une « gouvernance de compromis » entre ces deux légitimités – car, en l'état actuel des choses, l'une ne peut aller sans l'autre, même si, en dernier ressort, la légitimité populaire l'emporte sur la légitimité constitutionnelle, puisque la constitution actuelle doit elle-même être changée^[7] –, dont les contours ne pourraient être établis qu'en fonction de la vision commune de l'Algérie démocratique de demain.

En termes économiques, les grandes lignes de cette vision commune pour demain sont connues et plus ou moins consensuelles hors du système rentier : une économie libre, productive, juste et durable. Mais, pour construire une telle économie sur les débris du système rentier, deux priorités d'égale importance s'imposent^[8], dont il faut rapidement négocier le principe avec les membres de la « gouvernance de compromis » :

- identifier en urgence les premières mesures de court terme assurant la protection et l'assainissement de l'appareil économique national, garantissant son bon fonctionnement en termes de production et de commercialisation, et sauvegardant ses ressources physiques, financières et humaines ;
- élaborer au plus vite une stratégie économique globale garantissant le passage progressif et maîtrisé du système rentier à un système productif libre, juste et durable.

Ces deux priorités doivent, tout aussi rapidement, être prises en charge par deux séries de groupes de travail distincts. Dans tous les cas, ces groupes

de travail doivent associer de nombreuses compétences nationales issues de toutes les catégories professionnelles, syndicales, sociales, économiques et politiques, et qui s'inscrivent dans la perspective du « schéma final[9] ». Ainsi constitués, les groupes de travail devront d'abord établir plusieurs états des lieux :

- au niveau macro-économique, par secteur, par branche, par filière, voire pour certaines grandes entreprises ;
- au niveau du marché, des besoins sociaux et de leur satisfaction ;
- au niveau des modes de régulation et de contrôle existants.

Ainsi, on pourra déceler les forces et faiblesses structurelles de l'appareil de production et de distribution, les situations de gaspillage de ressources relevant de sa mauvaise gestion ou de mesures de régulation inappropriées, et les pratiques délictueuses qu'il a subies en interne et en externe (du ressort de la justice).

Sur cette base, il faudra :

- définir, à chacun de ces niveaux, les grandes lignes du nouveau système économique à construire, en identifier les principes fondamentaux (valeur travail, création de la richesse, juste répartition, protection environnementale), les objectifs, les moyens et la trajectoire (à court, moyen et long termes) ;
- proposer les mesures (organisationnelles, humaines, techniques, financières, juridiques) qui devront accompagner la concrétisation du nouveau système économique ;
- approuver démocratiquement, par consensus ou par compromis, cette stratégie ;
- organiser sa mise en œuvre progressive par les différents acteurs économiques et sociaux, et par les organes institutionnels issus de la transition politique.

Dans ces conditions, la transition démocratique pourra alors marcher sur ses deux pieds vers un avenir de progrès et de justice sociale accepté par le plus grand nombre.

Bien entendu, une telle stratégie bouleversera les fondements de l'ancien système économique, et suscitera, non seulement des résistances de la part des tenants de système rentier, mais aussi bien des inquiétudes parmi les partenaires économiques et sociaux internes et externes.

Aux premiers, il faudra s'opposer démocratiquement par la régulation, avec toute la rigueur de la loi.

Aux seconds, il conviendra de présenter le sens et le contenu de la stratégie élaborée et son impact positif sur les partenariats existants ou à venir. Il faudra, en particulier, les rassurer sur le respect des engagements actuels au niveau des projets et autres contrats économiques et sociaux en cours. Il faudra aussi les informer des obstacles, contraintes et autres facteurs de

résistance que ne manqueront pas de multiplier les premiers, et des moyens légaux prévus (garanties, assouplissement des procédures, réduction des délais, négociation et résolution des contentieux et autres moyens juridiques) pour neutraliser leurs agissements, voire les supprimer. Ce sont là des processus indispensables pour qui veut maintenir la confiance ou la restaurer et susciter un espoir commun.

C'est pourquoi il est juste et indispensable que l'ANP accompagne tout ce processus pour le sécuriser, le fortifier et le conduire jusqu'à son terme, dans la paix et la stabilité. Dans le cadre constitutionnel, elle en a les valeurs, la mission, l'organisation et les moyens. C'est tout le sens du mot d'ordre : « Djeich, Chaab ! Khaoua, Khaoua !^[10] ».

Bien entendu, on l'aura compris, dans le cadre de cette « gouvernance de compromis » et en attendant la mise en œuvre d'une telle stratégie, il faut, partout, veiller à la bonne marche de l'appareil de production national et rester vigilant face à toute tentative de sabotage qui déstabiliserait toute l'activité économique nationale et, au-delà, le pays tout entier. Avec le risque d'un blocage de la transition, voire d'un retour violent à l'ancien système. C'est dire qu'au-delà de la mobilisation unitaire et pacifique hebdomadaire dans les rues de toutes les villes et villages, ô combien nécessaire, juste et remarquable, il faut veiller, par une mobilisation permanente sur les lieux de travail, à la sauvegarde et à la protection de l'outil de production national et de ses ressources, et à un approvisionnement le plus régulier possible du marché national.

Ce texte a été publié dans El Watan le 30 avril 2019.

^[1] En français, le mouvement populaire.

^[2] Il s'agit du recours à la planche à billets.

^[3] Ceux qui, littéralement, « brûlent » les frontières, notamment en traversant la Méditerranée sur de frêles embarcations sous le contrôle de passeurs. Des *harragas* d'ailleurs moins nombreux depuis l'avènement du *Hirak* et son espoir démocratique.

^[4] En français, le mépris.

[5] On semble croire que les deux termes sont antinomiques, et ignorer que les réformes structurelles s'inscrivent nécessairement dans une transition.

[6] Les termes de « gouvernance de compromis » ou de « gouvernance transitionnelle » me semblent plus appropriés que ceux de « gouvernement d'union nationale » recommandé par d'aucuns. D'une part parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un gouvernement, et d'autre part parce qu'il n'y a pas union mais compromis entre des membres du nouveau système et des membres de l'ancien système désormais acquis à la « vision commune de l'Algérie de demain. »

[7] C'est ainsi qu'il faut comprendre le positionnement de l'ANP (Armée nationale populaire) au côté du peuple.

[8] De même les deux priorités de la transition politique sont la sécurisation du territoire, des personnes et des biens et l'élaboration d'une stratégie politique de passage du système autoritaire vers un système démocratique.

[9] Dans ce cadre, les groupes de travail doivent, bien entendu, puiser les compétences nationales dans le pays mais aussi au sein de la diaspora.

[10] Littéralement : « Armée, peuple ! Fraternité, fraternité ».